

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Décembre

## LETTE DE PARIS

Mon cher Directeur,

La clôture de la session parlementaire ne peut manquer d'imprimer une activité nouvelle à la lutte électorale, presque partout assez calme, il faut l'avouer, à laquelle donnent lieu dans un tiers des départements français les élections sénatoriales du 3 janvier prochain. On a pu s'en apercevoir au nouveau discours que M. Bourgeois qui continue, ainsi que M. Doumer son infatigable propagande, vient de prononcer à Orléans. Dans ce discours, M. Bourgeois a préconisé une fois de plus la réforme fiscale afin, a-t-il dit, de faire cesser ce qu'il appelle la progression à rebours ; il a réclamé une loi sur les accidents ; l'impôt progressif sur les successions ; des lois sur le travail dans les usines. On connaît, d'ailleurs, ce programme. Ce qui a plus d'actualité c'est ce que l'ancien président du Conseil a dit du Sénat, auquel, contrairement à une notable fraction du parti dont il est le chef, M. Bourgeois semble loin de se montrer systématiquement hostile.

« Le Sénat, a-t-il dit notamment, est justement fier de son attitude énergique aux heures dangereuses du boulangisme ; mais il ne suffisait pas d'arrêter le péril, il faut en supprimer les causes et éclairer la voie où se lançait obscurément la démocratie française, impatiente et inquiète. Aussi est-il nécessaire de définir le rôle respectif des deux Assemblées, de modifier la base électorale du Sénat, afin d'y faire pénétrer la volonté du suffrage universel. Le pays dira lui-même par le suffrage restreint ce qu'il pense des deux politiques en présence. »

Comme on le voit, M. Bourgeois paraît mettre dans le suffrage des électeurs sénatoriaux une confiance qu'il ne leur accordait pas naguère. En l'acceptant à l'avance, il lui donne lui-même une autorité

qu'il lui sera peut-être difficile de refuser un peu plus tard au fait accompli.

La commission parlementaire chargée du projet de loi sur le renouvellement du privilège de la Banque, a pu terminer ses délibérations en même temps que la clôture de la session des Chambres était prononcée. Le gouvernement va pouvoir mettre à profit la prorogation actuelle pour négocier avec la Banque, en vue de lui faire accepter les deux modifications apportées à la convention par la commission de la Chambre. De la sorte, il sera en mesure de faire connaître à la commission, dès la rentrée de janvier, le résultat de ces négociations. On a, d'ailleurs, des raisons de croire qu'aucune difficulté ne s'élèvera.

Les modifications consistent, on le sait ; 1° dans l'introduction d'une clause permettant de dénoncer le contrat ou de le modifier par une loi, après une période de quinze années ; 2° dans l'établissement d'un minimum de la redevance annuelle à payer par la Banque à l'Etat.

En ce qui concerne la redevance, il résulte des documents communiqués à la commission que si la Banque avait payé durant les 20 années écoulées, de 1874 à 1895, une redevance annuelle calculée comme celle prévue dans la convention nouvelle, c'est-à-dire égale au huitième de l'escompte pour la circulation productive, cette somme n'aurait jamais été inférieure à deux millions et demi et que, plusieurs fois, dans les années prospères, elle se serait élevée à 3 et même 4 millions.

Dans ces conditions, il semble qu'un minimum de 2 millions ou deux millions et demi sera admis sans difficultés. Il est même permis de le trouver assez faible.

Le rapporteur, M. Maurice Lébon, va rédiger son rapport pendant la prorogation et, à la rentrée, il le complètera en enregistrant le résultat des négociations complémentaires qui vont s'engager. La Chambre sera donc en mesure de discuter le projet de renouvellement du privilège de la Ban-

que dès qu'elle aura achevé l'examen du budget de 1897.

La commission a, on s'en souvient, décidé qu'il ne pourrait pas être fait usage de la redevance annuelle, ni de la nouvelle avance permanente de 40 millions devant être versée par la Banque, tant qu'une loi n'aurait pas réglé la question de la création d'un établissement de crédit agricole.

Cette décision ne doit pas figurer dans le contrat intervenu entre l'Etat et la Banque, elle formera seulement un article additionnel du projet de loi portant ratification du contrat et, par suite, elle n'a pas à être soumise à la Banque dans les nouvelles négociations qu'on va engager avec elle.

En un mot, malgré la présence de M. Méline à la présidence du Conseil, la question du Crédit agricole est réservée pour le moment.

Qui ne s'associerait à l'hommage à la fois si touchant et si mérité qui vient d'être solennellement rendu au docteur Théophile Roussel, sénateur de la Lozère et membre de l'Institut, à l'occasion de son 81<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Jamais homme n'a fait plus de bien que Théophile Roussel auquel on doit tant d'initiatives excellentes et tant de lois utiles : la loi sur la protection des enfants en bas âge, la loi sur l'organisation de l'assistance médicale dans les campagnes, et beaucoup d'autres. Comme l'a dit M. Bergeron, secrétaire particulier de l'Académie de médecine. « Théophile Roussel a bien mérité de la science et du pays. » Aussi modeste qu'il est bienfaisant, M. Roussel s'est exprimé en des termes empreints d'une simplicité émouvante et vraie. Qu'on en juge par ces paroles.

« Le jubilé du 20 décembre 1896, a-t-il dit en terminant, n'est donc pas la fête d'un grand homme, ni d'un seul homme. C'est une fête de circonstance, qui, à propos d'une date particulière, marque en réalité la date d'un progrès social en voie de s'accomplir par un travail collectif.

« S'il m'était permis de lui chercher son

vrai nom, je l'appellerais la fête de la protection de l'enfance malheureuse. »

Ces paroles, à elles seules, ne suffiraient-elles pas à peindre ce philanthrope qui en répudie en quelque sorte jusqu'au titre, mais dont la postérité, comme le pays tout entier, dira qu'il est un de ces hommes qui font honneur à l'homme.

J. QUERCYTAÏN.

## Les douzièmes provisoires

La discussion du budget de 1897 ne s'est pas terminée en temps utile. Le gouvernement a été obligé de demander le vote de « douzièmes provisoires », en attendant que la loi des finances soit définitivement réglée. L'an passé, grâce au bon vouloir des modérés, le ministère radical avait pu faire voter le budget en dix-neuf séances. Commencée le 23 novembre 1895, la discussion s'était achevée le 13 décembre suivant. Cette année elle a été en général deux ou trois fois plus longue. La discussion du budget de l'Intérieur a duré deux séances, sous le cabinet Méline, au lieu d'une sous le cabinet radical ; celle du budget des affaires étrangères, une séance et demie, au lieu d'une demie séance ; celle de l'instruction publique, cinq séances au lieu de deux heures ; celle de l'agriculture, trois séances au lieu d'une, et ainsi de suite.

Lorsqu'un gouvernement modéré arrive aux affaires, les radicaux s'aperçoivent subitement que les abus fourmillent dans le budget, que les fonctionnaires sont insuffisamment payés, ou encore que notre marine est la dernière du monde. Ils multiplient donc les amendements, les projets de résolution et surtout ils allongent démesurément leurs discours. M. Camille Pelletan parle, notamment, pendant six heures consécutives pour démontrer que les amiraux ne connaissent pas le premier mot de leur métier. Mais en revanche, quand ce sont les radicaux qui occupent le pouvoir, il n'y a

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 21

## LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

VIII

### Le foulard rouge

A l'entrée de Mme Desormes il se leva précipitamment en esquissant un salut plein d'obsequiosité.

— C'est bien à madame veuve Desormes, la gouvernante du château et la fiancée de M. le comte de Limeray, que j'ai l'honneur de parler ? dit-il.

Angèle eut un soubresaut.

— A Mme Desormes, la gouvernante du château de Limeray, oui monsieur, répliqua-t-elle sèchement.

Mais cette réponse sévère n'eut pas le don de troubler M. Budaille, qui répondit, d'un ton légèrement gouailleur :

— Excusez-moi, madame, j'avais entendu dire, et je croyais... enfin j'étais heureux de vous féliciter un des premiers...

Pour couper court à ces excuses sous lesquelles perçait une ironie grossière, elle l'interrompit :

— Veuillez me dire ce qui vous amène ?

— Rien de plus facile. Je viens, madame de la part de quelqu'un que vous connaissez à Paris, et pour qui vous avez été charitable bien souvent. Peut-être n'avez-

vous pas oublié son nom... M. Pierre Rigaut ?

Une pâleur subite envahit le visage de la jeune femme dont l'émotion fut si forte qu'elle dut s'appuyer contre un meuble pour ne pas tomber...

— Tiens, tiens, l'ami Pierre avait raison, son nom produit de l'effet sur sa nièce, pensa Budaille auquel le mouvement d'Angèle n'avait pas échappé.

Il jeta un coup d'œil sur le vieux curé, qui s'était assis près de la cheminée pour lire son bréviaire, et continua, en appuyant, à dessin sur chacun de ses mots :

— M. Rigaut désire vous soumettre les pièces que voici, qui sont d'un intérêt particulier pour...

Faisant violence à son émotion, Mme Desormes n'attendit pas la fin de la phrase :

— Suivez-moi monsieur, dit-elle en se dirigeant vers une petite pièce, sorte de cabinet de travail qui précédait sa chambre.

Si intéressantes qu'il les avait annoncées, les pièces que M. Budaille était chargé de soumettre à Mme Desormes n'étaient vraisemblablement pas très nombreuses, car un quart d'heure à peine s'était écoulé quand il reparut.

— Je vais rendre compte au pauvre M. Rigaut du résultat de ma démarche, dit-il à la jeune femme qui le reconduisait. Il sera bien heureux, j'en suis certain, des bonnes paroles dont vous me chargez pour lui, et ne manquera pas de venir vous remercier dès que l'état de sa santé le lui permettra.

Après un nouveau salut aussi gauche que le premier, l'envoyé de M. Rigaut se décida enfin à sortir.

Dès que la porte se fut refermée sur lui, le bon curé, qui venait d'achever sa lecture, interrogea Mme Desor-

mes.

— C'était bien ce que j'avais pensé, n'est-ce pas ? une demande de secours.

— Oui... en effet, un pauvre homme, très malheureux et malade, qui voudrait intéresser M. le comte de Limeray à sa triste situation...

— N'y manquez pas, ma chère enfant, vous connaissez la charité de M. de Limeray, il ne vous refusera pas de venir en aide à ce malheureux, si toutefois vous jugez qu'il le mérite...

Le soir même de cette visite, Mme Desormes fut prise d'un violent accès de fièvre, qui ne fit qu'empirer dans la nuit, et qui l'obligea à garder la chambre le lendemain.

Pendant deux jours, le docteur Noris, qui se trouvait à Limeray en ce moment-là, ne quitta pas pour ainsi dire le chevet de la malade, faisant la navette entre le presbytère et le château, pour tenir le comte au courant de l'état de la jeune femme.

Enfin le troisième jour, il accourut tout joyeux auprès de Tristan...

— Bonne nouvelle ! dit-il...

— Mme Desormes est hors de danger.

— Guérie, et guérie deux fois...

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire, mon cher Tristan, qu'il n'y a plus de crainte à avoir pour la santé de Mme la comtesse de Limeray.

— Mme Desormes consentirait ?

— ... A devenir Mme de Limeray, oui. Je dois avouer que j'ai peut-être un peu profité de son état pour obtenir le consentement qu'elle refusait si énergiquement... Je lui ai laissé entrevoir l'éventualité d'une maladie plus

sérieuse... Je lui ai parlé de l'avenir de son enfant... en un mot, je l'ai effrayée quelque peu... Mais à nous autres, docteurs, tous les moyens sont bons. L'essentiel était de réussir et j'ai réussi... Ose donc dire que je suis pas le premier médecin de la terre, Tristan !

Le comte lui serra les mains avec effusion.

— C'est Hersent et l'abbé Nortier qui vont être étonnés de cette cure merveilleuse, ajouta le vieux praticien.

— Dites heureux, mon cher ami, répliqua le comte...

Le docteur Noris, pas plus que celui-ci, ne pouvait se douter qu'un auxiliaire puissant l'avait aidé dans cette double guérison. Le lecteur a déjà compris que la visite de Budaille ne fut pas étrangère au revirement subit qui se produisit dans les résolutions jusque-là si fermes de la nièce de Pierre Rigaut.

Peu de temps après cet incident qui passa inaperçu par les hôtes du château, l'abbé Nortier bénissait, dans la modeste église du village, l'union du comte Daniel-Tristan de Limeray avec Mme Desormes...

Tandis que les sages avis du notaire Hersent, les exhortations de l'abbé Nortier, et les insistances du docteur Noris échouaient devant la volonté bien arrêtée de Mme Desormes, Pierre Rigaut n'avait eu qu'un mot à dire pour triompher sur-le-champ des résistances de sa nièce. « Bonne chance à Madame la comtesse de Limeray » avait-il dit. On saura par la suite le moyen qu'il employa pour réaliser sa prédiction.

Le comte et son garde, suivi de Ravagot, qui trotinait, la tête basse, dans les talons de son maître, traversèrent rapidement, sans échanger une parole, le parc réservé. Dès qu'ils eurent franchi la barrière de bois clôturant l'atenu carrossable pour s'engager dans les bois, le bassev,



plus d'opposition. M. Pelletan lui-même, qui était l'an passé rapporteur de la marine, — ce qui, en vérité, était une tâche singulière pour un ancien collaborateur de la Voie Ferrée et de la Semaine financière du Figaro! — M. Camille Pelletan, disons-nous, ne souffrait mot.

Il paraît que ce système d'obstruction préméditée a pour but de démontrer que les modérés sont incapables de faire voter une loi de finances à son heure. Les organisateurs du gâchis, les brouillons et les agités qui ont provoqué le retard du budget par leur façon de et par leurs amendements saugrenus, accusent les autres du désordre et de l'incohérence qu'ils ont volontairement créés. C'est avoir une certaine audace, et les radicaux n'en manquent point. Mais la prétention est cette fois un peu trop forte et avant de faire un grief aux ministres actuels d'être acculés aux douzièmes provisoires, ils auraient dû d'abord ne pas entraver l'expédition normale d'une affaire urgente par leurs manifestations quotidiennes. La seule conséquence de l'interminable discussion du budget a été, cette année, d'augmenter le chiffre des dépenses et d'empêcher la loi des finances d'être votée en temps utile. C'est aux radicaux, à l'opposition turbulente de l'extrême-gauche que nous devons ce double et lamentable résultat.

INFORMATIONS

Le Conseil supérieur du travail

La commission permanente du conseil supérieur du travail a arrêté le nouveau texte de l'article 2 relatif à l'insaisissabilité et à l'incessibilité des pensions ouvrières et identités en cas d'accidents, qui va être soumis à l'examen du conseil supérieur.

Après le projet d'insaisissabilité des pensions ouvrières, le conseil supérieur a abordé la discussion des mesures à prendre contre le chômage, sur lesquelles l'Office du travail vient de terminer une longue enquête.

C'est même en raison de cette enquête très sérieusement établie que le conseil supérieur n'a pu être réuni plus tôt.

Obsèques du cardinal Boyer

On télégraphie de Bourges :

Mardi matin, à dix heures, ont été célébrées les obsèques du cardinal Boyer.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général Brugère, le préfet, le premier président et le maire de Bourges.

Seize prélats assistaient aux obsèques.

La cérémonie était présidée par le cardinal Perraud ; la messe a été célébrée par l'évêque de Clermont et la levée du corps a été faite par l'archevêque de Besançon.

Suivant la volonté du défunt, on lui a donné le corbillard des pauvres attelé d'un seul cheval. Il n'y avait pas de couronne sur le cercueil.

se sentant sur son terrain, éprouva le besoin de se départir du calme qu'il avait jugé prudent d'adopter après trois ou quatre taloches bien appliquées par son maître, et donna un libre cours à ses cabrioles qu'il souligna timidement de petits grognements joyeux.

Le vieux Germain, d'assez mauvaise humeur ce matin-là, se préparait déjà à le rappeler à l'ordre et de la voix et de la botte.

— Laisse donc ce pauvre Ravagot se dégourdir les membres, lui dit le comte en arrêtant d'un geste la correction toute prête de son garde. Quant à ses aboiements, nous sommes maintenant trop loin du château pour qu'ils puissent gêner quelqu'un... Reste le gibier, me diras-tu ? mais puisqu'il est convenu que nous ne chassons pas... peu nous importe qu'il soit prévenu de notre passage...

— Il n'y a pas que le gibier, grommela l'ancien soldat, décidément très grincheux.

— C'est juste, j'oubliais le but mystérieux de notre promenade.

— En donnant à la comtesse comme prétexte à sa sortie matinale le désir de mettre à profit un commencement de journée qui s'annonçait superbe, pour aller tirer quelque gibier dans ses futaies, Tristan de Limeray avait allé la vérité. La cause réelle de son réveil à une heure aussi indue provenait de l'insistance de son garde à le rendre témoin d'un fait dont Germain l'avait entretenu la veille au soir dans cette conversation à voix basse que nous avons signalée plus haut.

Ce fait était assez étrange comme on en peut juger.

Un des jours de la semaine précédente, le vieux Germain inspectait, au cours d'une de ses tournées quotidiennes, les bois avoisinant le château de Limeray, fouil-

Les cardinaux français

On télégraphie de Rome :

On lit dans l'Italie à propos de la mort du cardinal Boyer :

Le cardinal Boyer est le 116<sup>e</sup> cardinal décédé durant le pontificat de Léon XIII. La pourpre ne paraît pas, d'ailleurs, porter bonheur aux cardinaux français.

Le cardinal le plus ancien par date de création est le cardinal Langénieux, et sa nomination remonte à l'année 1886.

La mort du cardinal Boyer rend presque certaine pour le prochain Consistoire, lequel se tiendra sans doute aux environs de Pâques (18 avril), la création d'un ou de deux cardinaux français.

Les cardinaux français ne sont plus présentement que quatre : les cardinaux Richard, Langénieux, Perraud et Lecot.

Or, la France, comme on le sait, a droit, dans le Sacré-Collège, à sept chapeaux au moins. Tout fait donc prévoir que le gouvernement sollicitera la pourpre pour deux ou trois prélats, et il est à présumer que le Vatican ne fera pas de difficulté pour la concession de deux chapeaux à la France.

Il ne saurait être absolument indifférent au gouvernement français qu'il n'y ait dans le Sacré-Collège qu'un petit nombre de cardinaux de sa nationalité.

Les cardinaux sont les électeurs de pape et si, par exemple, un conclave venait à s'ouvrir en ce moment, la France, qui ne dispose aujourd'hui que de quatre voix, se trouverait placée, vis-à-vis des autres nations catholiques, sur le pied d'une manifeste infériorité.

Aux Philippines

Paris, 23 décembre.

De la Politique Coloniale :

Il résulte de nos renseignements particuliers que la situation de l'Espagne aux îles Philippines devient tout à fait grave et presque désespérée.

Une grande partie des troupes indigènes s'est déclarée pour l'insurrection.

Cette nouvelle a causé une profonde émotion à Madrid. Le conseil des ministres a été réuni d'urgence pour aviser aux mesures à prendre.

CHRONIQUE LOCALE

A l'occasion des fêtes de la Noël, le Journal du Lot ne paraîtra pas Samedi.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Le republicanisme de M. de Verninac jugé par un de ses défenseurs. — Sa bonne foi

L'Alliance républicaine du Lot publie l'article suivant dans lequel une pointe d'agrément comique s'allie à une haute dose d'intérêt politique et même philosophique :

L'un de nos anciens collaborateurs a cru utile à la cause de M. de Verninac, de rappeler un instant à même profit de l'occasion pour flatter sur un homme politique du Lot décidé à se retirer de l'arène électorale.

Bien entendu, il félicite aujourd'hui MM. de Verninac, Talou et Vival de s'être, en 1889,

lant d'un œil inquisiteur les taillis dépouillés de leurs feuilles. Une tache rouge, se détachant au loin sur la tonalité sombre des arbres, attira de loin son regard.

Il s'approcha pour se rendre compte de ce que cela pouvait être. Il vit d'ors un fouldard rouge noué, à hauteur d'homme, autour d'un arbre de moyenne grosseur.

Pensant que ce fouldard était la propriété de quelque bûcheron ou d'un terrassier travaillant non loin de la sur la route, il passa outre sans s'inquiéter autrement.

Mais le lendemain de ce même jour, comme il passait dans les mêmes parages il retrouva encore un autre arbre cravaté comme celui de la veille du même fouldard rouge.

Piqué, cette fois, dans sa curiosité, il résolut de s'assurer que le propriétaire du fouldard n'était pas occupé à quelques travaux dans les environs. Il inspecta très minutieusement les bois d'alentour, scrutant la route déserte, fouillant chaque taillis, et ne rencontra âme qui vive.

Piqué au jeu, et bien décidé à en avoir le cœur net, Germain passa la journée entière sans s'éloigner du fouldard, dans l'espoir que son propriétaire se déciderait enfin à venir le reprendre. Son attente fut vaine, et la nuit arriva sans que sa curiosité fut satisfaite.

Très intrigué, il revint le lendemain à la pointe du jour et put constater alors que le fouldard avait disparu.

C'était dans la nuit qu'on était venu le reprendre.

Quelque peu dépité du résultat négatif de son expédition, il s'en revenait en rongeant son frein, quand, au détour d'un sentier aboutissant à une grande voie, il s'arrêta en frappant du pied avec colère. Sur un boulevart bien en vue, le fouldard rouge semblait le narguer... Germain fronça le sourcil. Evidemment cette persis-

« mis courageusement à la tête de nos troupes. » C'est très bien.

Mais comment se fait-il que M. Dehné, — car c'est lui qui nous met en scène après dix ans écoulés, — ait totalement changé d'opinion sur le compte de M. de Verninac ?

Pour que nos lecteurs saisissent très bien le sens de ce que nous allons reproduire, rappelons en deux mots le fait qui motive le langage de M. L. Dehné, collaborateur actuel du Réveil.

En 1881, MM. de Verninac et Robert Calmon se présentèrent concurremment contre M. le baron Dufour. Il avait été décidé en réunion publique que le moins favorisé des électeurs républicains se retirerait, à la seconde consultation, devant le plus favorisé.

M. Calmon ayant obtenu 6,658 voix contre 6,472 attribuées à M. de Verninac, ce dernier avait le devoir, conformément à son engagement solennel, de s'effacer devant son compétiteur.

Il persista quand même et M. le baron Dufour, bonapartiste, fut élu député de Gourdon.

C'est alors que M. L. Dehné, outré de cette conduite, écrivit dans le *Republicain du Lot* du 11 septembre 1881 :

« Ne croyez plus au républicanisme de M. de Verninac, car il n'est pas républicain celui qui met son amour-propre blessé, son dépit au-dessus des intérêts de 80.000 habitants.

» Il n'est pas républicain celui qui ne craint pas de calomnier l'administration républicaine pour faire échouer un adversaire républicain

» Il n'est pas républicain celui qui manque à la foi jurée !

» Rappelez-vous-en, et, si jamais M. de Verninac brigue vos suffrages, répondez-lui :

» Nous ne donnerons jamais nos voix à celui qui nous a valu le fameux résultat des élections de 1881. »

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Dans sa séance d'hier mercredi, le Conseil municipal a approuvé les conclusions de la commission, tendant à modifier le plan de l'égout de la rue St-Géry.

D'après ces modifications, l'égout pénétrera dans l'ancien jardin Sirech et dans le jardin de l'hospice pour sortir sur la place des Tabacs, prolongé de 120 mètres. Le Conseil a voté pour ces prolongement un nouveau crédit.

Le Conseil émit un avis favorable en faveur de la réduction des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques et leur remplacement par des droits sur des objets non encore imposés, tels que pâtés aux truffes, ciment, pierres de taille, limonades, eaux de seltz, etc.

Le Conseil désigne ensuite une liste de trois candidats sur laquelle le préfet est appelé à nommer le receveur municipal de la ville de Cahors, ces candidats sont MM. Maury, Dulac et Cluzel.

M. Roussel

M. François Roussel, chef de cabinet de M. le président du Sénat, est venu à Cahors, pour assister à la séance du Conseil municipal, qui a eu lieu hier soir.

Conférence

Dimanche, à eu lieu, au théâtre de Cahors, sous la présidence de M. Périés, la deuxième conférence au profit de la caisse des écoles.

La conférence a été faite par M. Petit, professeur de seconde au lycée Gambetta, qui a parlé du théâtre et du plaisir dramatique.

tence à cravater les arbre de la forêt de Limeray avait une signification.

Pour la trouver, le pauvre Germain se perdait en conjectures.

Ce fouldard rouge, qu'il retrouvait à chaque pas, était, à n'en pas douter, un signal, mais il restait à connaître ceux qu'il pouvait intéresser. Il pensa tout d'abord aux braconniers : un instant de réflexion suffit pour lui faire abandonner cette première hypothèse. Les braconniers, en admettant même qu'ils aient eu besoin de convenir entre eux d'un signe de ralliement, n'auraient pas choisi un objet de couleur vive susceptible d'attirer les regards des moins curieux ; et d'ailleurs la partie du bois, où le malheureux Germain retrouvait, continuellement le fouldard rouge, était trop rapprochée du château et les braconniers assez prudents pour ne pas s'y aventurer.

Si donc le fouldard en question était bien réellement un signal, ceux ou celui qu'il avait mission d'avertir sembleraient se préoccuper bien peu d'éveiller la curiosité des habitants du château ; on eut pu croire, au contraire, qu'ils recherchaient à attirer leur attention.

Les jours qui suivirent accrurent encore l'exaspération du brave garde-chasse, car une main invisible continua à placer sur son chemin le fouldard rouge qui semblait sauter d'arbre en arbre, comme par enchantement.

Absolument ébloui par cette obsession d'un nouveau genre, Germain s'était enfin décidé à conter l'aventure à son maître. Sans partager l'émotion de son garde, Tristan de Limeray avait consenti à l'accompagner dans la « forêt enchantée », comme il lui dit en riant, et c'est dans ce but qu'ils arpentaient à l'aube les bois encore silencieux.

Grommelant entre ses dents, Germain hâta le pas,

Ce sujet intéressant avait attiré dans notre théâtre municipal, dont la salle, malgré le froid, était comble, un public aussi choisi qu'élegant, où les dames étaient en très grand nombre.

Le conférencier, à part quelques sobres et vigoureux aperçus sur l'heure présente, s'est renfermé exclusivement dans son sujet qui était purement littéraire. Il a parlé du théâtre, œuvre de poésie, de vérité et de moralité, et par conséquent instrument d'éducation populaire et de progrès intellectuel. Ses considérations variées, tour à tour fines, élevées, originales même, sur le théâtre en général considéré au point de vue de l'art, puis sur la tragédie classique, la comédie classique, le drame naturaliste, l'opéra même et la musique, ont été fort goûtées. La péroraison surtout, remplie de conseils fermes et élevés à l'adresse de la jeunesse, a produit un grand effet.

Cette causerie, relevée par les grâces du style et les charmes d'une aimable diction, a révélé en notre savant professeur du lycée un fin talent de conférencier et charmé l'auditoire.

Caisse des écoles

L'assemblée générale des membres de la caisse des écoles a eu lieu dimanche, dans une des salles de l'hôtel de ville.

La réunion était présidée par M. Périés. Beaucoup de souscripteurs avaient répondu à l'appel du comité. M. Delpach, inspecteur primaire a donné lecture au nom de la commission des travaux de l'année. Il résulte des chiffres de ce rapport que la société a eu 2,361 fr. de recette et 1,290 fr. de dépenses au 20 septembre 1896.

Mais les besoins actuels de l'hiver vont épuiser les ressources, et c'est pourquoi la caisse des écoles fait un pressant appel aux amis de l'enseignement laïque.

La discussion qui s'est ouverte a été des plus intéressantes. MM. Andlauer, directeur des tabacs, Le Bret et Barbier, professeurs, Izenic, inspecteur d'Académie ; Fournier, proviseur, ont pris successivement la parole pour encourager la commission dans son œuvre et ont émis des avis sur diverses questions qui sont à l'étude : cantines scolaires, distribution des prix, patronage de l'adolescence.

La commission s'inspirera des idées émises et continuera sa propagande pour faire pénétrer de plus en plus dans les sympathies de tous cette œuvre excellente de la caisse des écoles.

Alliance française

Les membres du comité cadurcien de l'Alliance française se sont réunis dimanche matin, à dix heures et demie, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Izenic, inspecteur d'Académie.

Étaient présents Mmes Martin et Daudé ; MM. Caudrillier, professeur au lycée ; Combarieu, archiviste ; Delpach, inspecteur primaire ; Gelly, directeur des contributions directes ; Le Bret et Paumès, professeurs au lycée ; Périés, ancien professeur, et Piot, professeur au lycée.

M. Caudrillier, secrétaire, a donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, et M. Périés, trésorier, a fait connaître la situation financière pour 1896.

M. le président a donné ensuite lecture d'une lettre du secrétaire général de l'Alliance française remerciant le comité de Cahors de ses efforts pour recruter de nouveaux adhérents, le félicitant des résultats obtenus et indiquant les moyens propres à augmenter encore les ressources de l'œuvre.

tandis que le comte, riant sous cape, songeait que quelque mauvais plaisant avait pris à tâche de se moquer du garde-chasse. Son rire s'accrut en remarquant l'air deconfit du vieux militaire, quant, arrivés dans une clairière, il le vit inspecter consciencieusement tous les arbres sans y trouver la moindre trace du fouldard d'une couleur quelconque.

— Allons, m'est avis, mon bon Germain, lui dit-il que nous faisons basson creux... Les sorciers, qui sont malins, auront eu vent de notre visite, et pour nous punir de notre indiscretion, ils auront arrêté aujourd'hui la série de leurs enchantements.

Pour échapper aux railleries de son maître, le garde-chasse, qui ne pouvait se résoudre à abandonner la place, entra brusquement dans la futaie pour y continuer ses investigations.

Bien lui en prit, car peu de temps après, le comte, qui ne l'avait pas suivi, entendit un juron étouffé, où se mêlait à la fois, la joie et la colère.

Presque aussitôt Germain accourait, faisant craquer, sous ses pas rapides, les feuilles mortes du feuillage.

— Venez par ici, m'sieu Daniel, criait-il.

Le comte de Limeray s'engagea derrière lui, dans une allée coupée en plein bois aboutissant à une clairière sur laquelle s'ouvrait une des portes du parc réservé. De cet endroit on apercevait dans le lointain, au delà du jardin anglais, l'imposante façade du château, dont la masse noire se détachait sur la teinte claire du ciel.

Le garde-chasse s'arrêta, et, levant la main :

— Regardez de ce côté, m'sieu Daniel, fit-il.

(A suivre)



Après la lecture de cette lettre et sur la proposition de son président, le comité a décidé d'organiser pour 1897, au profit de l'Alliance, une conférence et une tombola.

D'autre part, la fête donnée tous les ans par les élèves du lycée pourra aussi créer des ressources assez importantes.

**Le général Vincendon**

Montauban, 22 décembre.

Mardi, il n'y a pas eu de bulletin de santé, mais nous savons qu'un mieux sensible s'est produit dans l'état du général, qui a recouvré le calme. Le délire qui s'était manifesté dimanche a disparu, et le malade, qui a dépassé la période la plus dangereuse, paraît être bien mieux.

D'ardentes prières sont faites de tous côtés pour la guérison de notre éminent concitoyen. Toutes les âmes vraiment françaises, tous les amis du général et de sa famille s'unissent à ces vœux formés pour la conservation des jours d'un des plus vaillants et des plus glorieux serviteurs de la patrie.

Bulletin du 23 décembre. — Amélioration notable. Nuit très bonne. Pronostic favorable.

D<sup>r</sup> COTTEL, AUBAN, RÉMOND.

**Ecole spéciale Militaire**

Concours de 1896. — Liste des élèves auxquels il a été accordé des bourses, demi-bourses et trousseaux.

Bourses avec trousseau : Olié (Henri-Louis); Sabouroux (Jean-François-Gabriel).

Demi-bourse sans trousseau : Négrié (Henri-Joseph-Marie-Louis).

**Mort subite**

Dimanche, vers 2 h. 1/2 du soir, la nommée Augustine Barry, épouse Barthe, âgée de 48 ans, demeurant à la côte de Lapoujade, près Cahors, était sortie de chez elle pour se rendre aux vèpres. Après avoir parcouru une centaine de mètres, elle est tombée morte dans le fossé de la route, en face la villa Paul, à Regour, foudroyée par une attaque d'apoplexie.

Tous les secours qui lui ont été prodigués ont été inutiles.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 14 décembre

Présidence de M. H. Valette, président semestriel

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. l'abbé Boulade, directeur du collège libre des Petits-Carmes, demande sa réintégration dans la société à titre de membre résidant.

Adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. J.-B. Rouquet, annonçant qu'il vient d'obtenir un premier prix à l'Académie Montréal, de Toulouse, consistant en palme d'or grand module avec diplôme d'honneur spécial.

M. Greil lit un document transmis par M. l'abbé Taillefer : « Une rivalité au XVII<sup>e</sup> siècle ; procès entre les habitants des sénéchaussées de Lauzerte et de Cahors, janvier-octobre 1689. »

Un membre communique une étude de M. Esquieu sur un procès relatif à la possession d'un fief du Mas de Ceyrignac, communauté de Lunan, de 1395 à 1748.

La Société félicite M. Esquieu de son travail qu'accompagnent d'intéressants commentaires.

**Vire**

Un événement très fâcheux s'est produit dimanche matin sur le Lot.

Une quinzaine de jeunes gens qui travaillaient chez M. Costes, de l'autre côté de la rivière, pour le compte de M. Victor Combes, s'étaient embarqués dans le bac avec le batelier pour revenir à leur domicile.

Après avoir fait quelques mètres sur la rivière, l'embarcation s'arrêta et se leva verticalement. Prévoyant une noyade, un témoin eut le sang-froid de couper le câble de l'embarcation et par ce moyen on put arriver à terre avec de grands efforts. Alors on constata qu'une main criminelle avait attaché le gouvernail à un arbre avec un fil de fer de 25 mètres.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Puy-l'Evêque et par le juge de paix qui sont venus sur les lieux.

On espère trouver l'auteur de ce coupable méfait.

**FAITS DIVERS**

**Un drame dans la Guinée française**

Des nouvelles apportées par le courrier du Grand-Lahou, port français de la côte d'Ivoire, annoncent que vingt personnes environ ont été tuées dans une explosion à bord d'une chaloupe appartenant à une compagnie commerciale française.

Cette chaloupe, qui était toute neuve, remontait le cours de Lahou avec une forte cargaison de poudre. Lorsqu'elle arriva à un endroit appelé Pierre Nobri, un homme s'élançant dans la

rivière nagea dans la direction de la chaloupe. C'était un ancien tirailleur sénégalais qui, ayant déserté au moment d'une expédition, avait quitté il y a longtemps le Lahou pour se rendre dans l'intérieur.

A bord de la chaloupe se trouvaient un français, un mécanicien nègre et vingt ouvriers indigènes. Ceux-ci étaient tous à l'avant, ils se saisirent du Sénégalais et le mirent à fond de cale, où se trouvaient quinze petits barils de poudre à canon.

Ils se proposaient de le remettre entre les mains des autorités françaises au Lahou.

La chaloupe venait de jeter l'ancre près de la berge, lorsque le mécanicien vit le prisonnier aller prendre un tison enflammé. Il n'attacha à ce fait aucune importance, car il pensait que cet homme voulait allumer sa pipe. Mais qu'elle ne fut pas son épouvante quand il vit jeter le tison dans un des barils de poudre.

Le mécanicien se précipita aussitôt vers le français qui se trouvait assis près du gouvernail, mais il n'eut pas fait quelques pas que l'explosion se produisit. Tout l'avant du petit navire sautait et des débris humains étaient projetés dans toutes les directions. Outre le français et le mécanicien, deux hommes seulement furent sauvés. Environ vingt hommes avaient péri.

Les scènes qui se passaient sur le rivage furent profondément navrantes. Les femmes, les enfants et les parents des victimes exécutaient des cérémonies funèbres qui durèrent deux jours, car quelques-unes des victimes survécurent quelques heures encore.

L'avant et les côtés de la chaloupe étaient complètement détruits. L'arrière coula à fond.

On disait, dans le pays, qu'un mois auparavant une expédition française avait été envoyée dans l'intérieur, qu'elle avait détruit le village de Loza, pour punir les indigènes qui avaient commis un attentat contre des soldats français.

Il paraît que les autorités françaises avaient établi un poste de quatre indigènes, probablement sénégalais, pour maintenir l'ordre à Loza et empêcher tout palabre. Les habitants, furieux de cette mesure, s'emparèrent des quatre soldats et les ligottèrent. Deux d'entre eux parvinrent à s'échapper. Les deux autres furent remis en liberté après avoir eu les oreilles coupées. Ils retournèrent au Lahou, et c'est pour ce motif que le commandant français fit raser complètement le village de Loza.

**Bandit tué par un enfant**

Gand, le 23 décembre.

Une habitante de Melle, Mme V... se trouvait seule chez elle, avec son fils âgé de douze ans.

Soudain un homme, le visage noirci, pénétra dans l'habitation. Il se jeta sur Mme V... et lui demanda où se trouvait son argent.

La malheureuse indiqua la cave.

Mais, tandis que le bandit s'y rendait, la mère donna à son fils le revolver de son père et lui dit de tirer sur le malfaiteur au moment où il reviendrait de la cave.

Quand le bandit revint, l'enfant, avec un remarquable sang-froid, visa et tira.

L'individu fut tué raide.

**Un Conscrit femme**

Saint-Gaudens, 23 décembre.

La commune de Bezins-Garraux, canton de Saint-Béat, a l'insigne honneur de posséder cette année un conscrit femme. Un jeune homme, portant le prénom de Joseph, a été inscrit sur les registres de l'état civil sous celui de Joseph. Sur sa demande et sans qu'aucune rectification ait encore eu lieu, il a été porté sur le tableau de recensement avec la même désignation féminine.

De telle sorte que, le jour du tirage au sort, si cette situation n'est pas régularisée par un jugement rendu en bonne forme, c'est un conscrit femme qui sera appelé à extraire un numéro de la corbeille.

Ce cas, bien qu'étant assez fréquent en France, méritait d'être signalé.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 24 et 27 Décembre 1896

De 3 à 4 heures

Versailles (P. R.)	Wetge.
Le Roi d'Yvetot (ouverture)	Adam.
Dolorès (valse)	Waldteufel.
Les Noces de Figaro (fantaisie)	Mozart.
Gloire aux femmes (mazurka)	Strobl.

LE POUR ET LE CONTRE, journal financier, 1, rue de la Bourse, Paris. — Abonnements 10 fr. par an.

Sommaire du n° du 20 décembre 1896 :

I. — Le privilège de la Banque de France. — L'Emprunt de Madagascar.

Revue du Marché. — Valeurs d'assurances. Chronique des Mines d'Or. — Le Champ d'Or. — Chronique du Centre : Mines de la Loire ; mines de la Chapelle-sous-Dun et des Moquets. — Chronique du Nord. — Chronique de Londres : Valeurs américaines.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Assemblées et dividendes : Le Rio-Tinto. —

L'Urbaino. — Voitures. — Gaz de Gand, etc., etc.

II. — Canal de Panama. — Le Madrid-Saragosse, le Cacérés et l'Ouest de l'Espagne. — Forges et Fonderies de Montatané. — Usines et Fonderies de Pontgibaud.

III. — Bilans. — Bibliographie. — Le Cautionnement des valeurs mobilières. — Faillites et liquidations.

IV. — Avis divers.

Paris Moderne illustré commence une nouvelle série à 0 fr. 60 avec son N° 4 de Janvier 1897. Ce numéro est consacré aux Halles Centrales et donne, outre une description détaillée des pavillons, le tableau pittoresque et animé des acheteurs et des vendeurs. C'est une suite d'instantanées des plus réussies. — En vente partout, chez tous les libraires, dans les gares et à Paris, 79, rue Madame.

**HERNIES**

Guérison radicale par le Bandage électro-médical MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 8, rue du Pont-Neuf. M. MARIE fera lui-même l'application de ses appareils à Villeneuve-sur-Lot, le lundi 28 décembre, Hôtel de France; Cahors, le lundi 4 janvier, de 9 h. du matin à 8 h. du soir, Hôtel des Ambassadeurs; Montauban, le mardi 5, Hôtel du Midi; Moissac, le mercredi 6, Hôtel du Luxembourg.

M. MARIE revient deux fois par an, en Janvier et Juillet.

Nos Bandages électriques seuls guérissent.

26 ans de Merveilleux succès

Les Bandages des Docteurs MARIE défont toute concurrence pour leur efficacité.

Traitement par correspondance.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brouilleries chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**ÉTRENNES UTILES**

A nos lecteurs

Les fabricants fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs, à l'occasion des Etrennes, une magnifique sphère terrestre de 1 mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal richement orné.

Ce merveilleux Objet d'art, qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à 30 fr., sera fourni franco de port et d'emballage dans toute la France au prix de 15 fr.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux.



1 Mètre de Circonférence

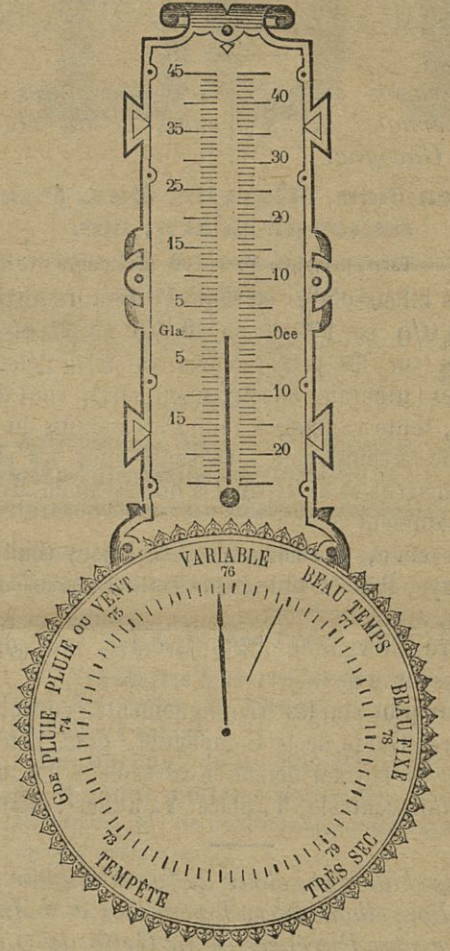
**PRIME MUSICALE GRATUITE**

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Montcontié.

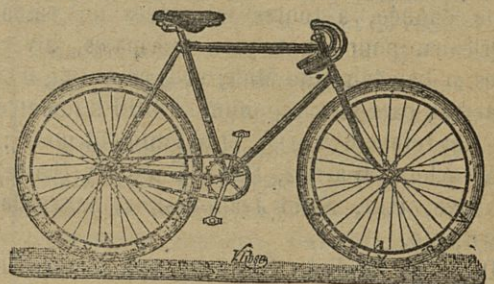
PRIX MODÉRÉS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 0.  
Id. maxima de la veille : 6.5.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULE D'OR**



H. FABRE  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

10, Rue de la Mairie, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

**Monsieur BÉNATRE**

Pâtissier-Confiseur,

Rue de l'Hôtel-de-Ville à Cahors,

A l'honneur de faire savoir à sa nombreuse clientèle qu'il ne cède pas son industrie. Par conséquent tous les bruits plus ou moins intéressés qui ont couru sur son compte sont absolument faux.

L'on trouvera chez lui toutes les dernières nouveautés en confiserie et articles du jour de l'an à des prix modérés.

**A l'Imprimerie LAYTOU**

**Cartes de Visite**

Depuis 1 fr. 25 le cent  
Livrées dans la journée



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

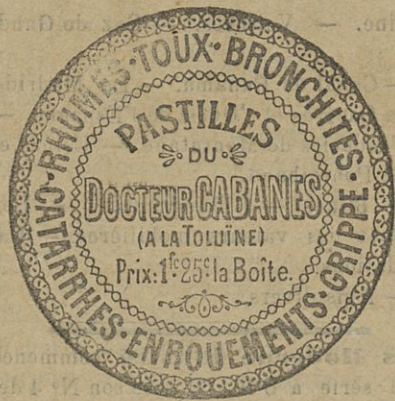
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECCO, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	10 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11	midi 32	—
Gignac-Cressensac.....	départ. 6 50	7 1	5 23	1 10	7 <sup>h</sup> 6 soir
SOULLAC.....	arrivée. 7 27	—	—	1 47	7 43
CAZOULÈS.....	départ. 7 47	7 37	5 59	2 7	8 3
Lamothe-Fénélon.....	arrivée. 7 54	7 38	6 »	2 12	8 18
Nozac.....	arrivée. 8 1	—	—	2 19	8 25
GOURDON.....	départ. 8 2	—	—	2 21	8 26
Saint-Clair.....	arrivée. 8 17	—	—	2 36	8 41
Dégagnac.....	départ. 8 27	—	—	2 46	8 51
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. 8 40	8 3	6 24	3 »	9 5
Saint-Denis-Catus.....	départ. 8 50	—	—	3 10	9 15
Espère.....	arrivée. 9 2	—	—	3 22	9 27
CAHORS.....	départ. 9 13	—	—	3 32	9 38
Sept-Ponts.....	arrivée. 9 24	—	—	3 44	9 49
Cieurac.....	départ. 9 33	—	—	3 53	9 58
Labenque.....	arrivée. 9 45	8 39	7 »	4 5	10 10 soir
Causade.....	départ. Exp. 9 59	8 45	7 10	4 14	7 2
Montauban.....	arrivée. 10 9	—	—	4 25	7 37
Toulouse.....	départ. 10 23	—	—	4 40	7 54
	arrivée. 10 30	—	—	4 48	8 3
	départ. 11 3	9 23	7 47	5 23	8 40
	arrivée. 11 37	9 47	8 10	6 3	9 22
	départ. 11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—
	arrivée. midi 39   h. 14	10 39s.	8 50 <sup>m</sup>	7 43 <sup>soir</sup>	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3<sup>e</sup> cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un EXPRESS à 9 h. 15 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 43	3 15	8 <sup>h</sup> 48	—	9 <sup>h</sup> 40	6 <sup>h</sup> mat
Montauban.....	arrivée. 3 30	4 24	8 34	—	10 47	7 7
CAHOUS.....	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30
Causade.....	arrivée. 4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Labenque.....	départ. —	5 53	—	—	midi 12	8 50
Cieurac.....	arrivée. —	6 2	—	—	midi 21	8 59
Sept-Ponts.....	départ. —	6 14	—	—	midi 33	9 11
CAHORS.....	arrivée. 4 38	6 22	9 51	—	midi 42	9 19
Espère.....	départ. 4 48	6 38	9 57	6 »	—	9 30
Saint-Denis-Catus.....	arrivée. —	6 52	—	6 14	—	9 42
Thédirac-Peyrilles.....	départ. —	7 6	—	6 27	—	9 55
Dégagnac.....	arrivée. —	7 19	—	6 42	—	10 8
Saint-Clair.....	départ. —	7 28	—	6 51	—	10 17
GOURDON.....	arrivée. 5 30	7 38	10 37	7 »	—	10 26
Nozac.....	départ. —	7 53	—	7 17	—	10 40
Lamothe-Fénélon.....	arrivée. —	8 2	—	7 26	—	10 49
CAZOULÈS.....	départ. —	8 11	—	7 36	—	10 58
SOULLAC.....	arrivée. —	8 23	—	7 48	—	11 10
Gignac-Cressensac.....	départ. —	8 24	—	7 49	—	11 11
BRIVE.....	arrivée. 5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
PARIS.....	départ. 5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
	arrivée. 6 31	9 6	—	8 36	—	11 51
	départ. 7 »	9 40s.	11 35	9 11m.	—	midi 23
	arrivée. 4 37	—	8 40 <sup>m</sup>	—	—	midi 49

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe
CAHORS — D.	6 27	12 50	6 30
Arrêt Douelle	6 43	1 4	6 44
Pargac	6 54	1 15	6 56
Luzoch	7 »	1 22	7 2
Castelfranc	7 13	1 35	7 45
Arrêt Pragnac	7 16	1 38	7 48
Puy-Evêque	7 23	1 45	7 55
Duravel	7 32	1 54	8 3
Soturac-Touzac	7 40	2 3	8 43
Fumel	7 49	2 13	8 54
LIBOS — A.	7 55	2 49	9 »
BORDEAUX — D.	3 51	8 11 m	4 31
PARIS — A.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe
PARIS — D.	7 38	11 30	7 38
BORDEAUX — D.	6 10	3 34	6 10
LIBOS — D.	8 29	3 1	9 10
Fumel	8 35	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Duravel	8 52	3 28	9 33
Puy-Evêque	8 59	3 37	9 40
Arrêt Pragnac	9 6	3 47	9 47
Castelfranc	9 12	3 51	9 53
Luzoch	9 22	4 4	10 3
Pargac	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	4 19	10 16
Mercuès	9 41	4 25	10 21
CAHORS — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe
CAHORS — D.	7 37	1 27	6 27
Cabessut, halte	7 46	1 36	6 36
Arcambal	7 57	1 47	6 46
Vers	8 6	1 56	6 54
Saint-Géry	8 15	2 4	7 2
Conduché	8 28	2 17	7 14
St-Cirq, halte	8 35	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	7 28
Calvignac, hal.	8 53	2 41	7 35
Chare	9 7	2 53	7 47
Montbrun, hal.	9 18	3 6	7 57
Tourac	9 28	3 16	8 6
Lamadoleine	9 41	3 29	8 18
CAPDENAC — A.	9 53	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe
CAPDENAC — D.	7 43	11 40	6 27
Lamadoleine	7 53	11 50	6 37
Tourac	8 6	11 34	6 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	6 52
Cajarc	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 25
St-Cirq, halte	8 54	12 23	6 34
Conduché	9 »	13 30	6 41
Saint-Géry	9 17	13 45	6 56
Vers	9 23	13 51	7 2
Arcambal	9 50	1 00	7 41
Cabessut, halte	9 40	1 11	7 22
CAHORS — A.	9 48	1 19	7 34

ORFÈVRE CHRISTOFLE  
COUVERTS CHRISTOFLE

CHRISTOFLE & C<sup>o</sup> Manufacture à Paris, 56, Rue de Bondy  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horlogers-bijoutiers.

Cave Bordelaise

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
M. COMBARIEU, Successeur  
3, rue de la Mairie, CAHORS

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION



CAHORS 1881

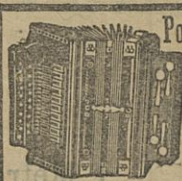
B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



Pour le prix de Fr. 7.25 contre remboursement, vous recevez un superbe Accordéon à Concert avec mes nouveaux claviers avec pitons de spirales, qui ont été brevetés en tous les pays. Je garantis, qu'ils ne seront jamais perdus ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de réparation. Cet instrument à 10 touches, 40 voix larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même métal, une fine garniture complète, 2 soufflets doubles et très-forts, 2 fermoirs, ceissés du soufflet assortis et avec coins nickel. 35 cm. grand. Méthode pour apprendre jouer par soi-même et emballage gratis. Port: Fr. 1.25. Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

GUÉRISON

Certaines et Radicales de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. MEME DES Plaies et Ulcères varicelleux très incurables. Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et déposé à l'Académie de Médecine ne dérange en rien le travail, il agit à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible. M. LENOIR, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>o</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspond.

PIANOS  
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues  
SUCCESSION

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS  
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,  
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.